



UN NOËL PAS COMME LES AUTRES ...

Cette année, Noël sera un peu différent en raison du contexte sanitaire que nous connaissons. Restrictions, difficultés pour se déplacer, règles de distanciation, ... tous ces éléments risquent d'impacter la proximité et la chaleur humaine qui caractérisent normalement cette période de l'année.

Cependant, nous aimerions vous proposer de « vivre » différemment Noël à Nordhouse, et de renforcer cette proximité, au moins par la pensée, entre Nordhousiennes et Nordhousiens. En effet, nos commerçants souffrent de ce contexte sanitaire et malgré cela, ils tentent par tous les moyens de rester disponibles pour nous toutes et tous.

Plats à emporter, horaires aménagés et conditions d'accueil adaptées pour les commerces de proximité, sans oublier nos artisans qui bravent le froid désormais le jeudi en fin de journée afin de faire vivre notre marché. **Pensons à eux et privilégions autant que faire se peut le « consommer local » pour les soutenir et leur témoigner notre attachement.**

Autre caractéristique de cette période de Noël : être attentif aux autres. Dans ce cadre, nous souhaiterions vous proposer de **retrouver cette proximité entre nous.**

De petits gestes simples, de petites attentions qui ne dépendent de personne et que même le COVID ne peut empêcher : proposer à une personne non motorisée de faire quelques achats pour elle lorsque nous allons dans un hypermarché par exemple pour lui rapporter des produits lourds ou encombrants (packs d'eau, de lait, ...), veiller à ce que chacun ne se retrouve pas seul dans ce contexte de confinement, et s'assurer que parmi nos voisins, et notamment nos aînés, personne ne manque de rien. Penser à partager simplement un petit moment d'échange à la fenêtre ou sur le trottoir....

Tout cela évidemment dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

En bref, adopter toutes et tous des comportements qui nous permettront de conserver **l'esprit de Noël à Nordhouse** malgré les restrictions.

Merci par avance à toutes et tous pour cette générosité qui caractérise Nordhouse et ses habitants ! Toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous, prenons soin de tous !!!



L'ÉCOLE MASQUÉE GRÂCE À BERNADETTE

Saluons un bel exemple de solidarité locale

Début novembre, Bernadette HERTRICH, Bernadette Couture, a proposé à la mairie de fabriquer et d'offrir des masques de protection anti Covid en tissu à l'ensemble des écoliers de l'école primaire. Cette idée, Bernadette l'avait déjà eue durant le premier confinement. Elle avait besoin de se sentir utile. Petit à petit, cette initiative s'est concrétisée. Ce n'était de loin pas sa première action : elle avait déjà confectionné des masques pour les services communaux de la Mairie d'Erstein, pour la Police Municipale d'Erstein et fait un don à un EHPAD.

C'est ainsi que Bernadette s'est lancée dans la fabrication de 130 masques (trois couches tissu, trois plis avec une barre au milieu) : de toutes les couleurs, du motif carreaux aux motifs rigolos destinés aux enfants, en passant par le fluo et le bariolé. Une quinzaine de jours plus tard, la livraison est intervenue en mairie où les parents sont invités à venir choisir et récupérer un masque pour leur(s) enfant(s).

A ce jour, Bernadette a à son actif quelques 800 masques réalisés. Pour celles et ceux qui recherchent des masques originaux et de création artisanale, il est à noter que certains modèles en dentelles notamment sont en vente dans la boutique "Erstein aux Pieds Mignons" à Erstein. Ses masques pour hommes, femmes et enfants sont également disponibles sur commande au 06 63 76 73 32.

Un grand bravo à Bernadette pour son engagement solidaire !





VIE MUNICIPALE : LES AXES DE TRAVAIL EN COURS

La nouvelle équipe municipale poursuit la mise en route des projets annoncés dans son programme; voici quelques informations flash sur leur avancement. Nous les développerons plus en détail dans les prochains "Nordhouse et Vous!".

Achèvement des travaux commencés :

- Les finitions de la **salle des fêtes** sont achevées, plus de 18 mois après la réception du chantier, et les dernières retenues ont été levées. Un bémol toutefois : la diminution des frais de chauffage, objectif prioritaire de la réfection engagée, n'est pas effective, alors même que la salle est inoccupée depuis presque un an. Des améliorations techniques restent donc encore à trouver....
- Le **déplacement du Monument aux morts**, modification du jardin du presbytère : le chantier est achevé; mais les aménagements des espaces verts sont à poursuivre car en l'état, ils sont insuffisants et ne permettent pas une utilisation agréable de ces espaces. Affaire à suivre ...
- **La cour d'école** : le marquage au sol va être réalisé sous peu (marelle, circuit pour les petits vélos, ...), et les plantations seront également mises en place. La cour sera ainsi achevée. La devise de la République a été apposée sur l'école élémentaire, conformément à la loi.



Piste cyclable Nordhouse-Canal du Rhône au Rhin :

Le trajet retenu par la commune est celui du côté Nord de la route départementale D788. Ce choix permet de conserver le petit chemin piétonnier longeant le terrain de foot jusqu'au city, et de profiter du raccordement déjà existant à la piste du canal au niveau du pont surplombant ce canal. Le rachat partiel de 59 parcelles (détenues par 122 propriétaires) est la première étape à réaliser dans ce projet.

Adjudication de bois de chauffage :

L'ONF, en charge de cette adjudication, annonce la vente pour janvier. Un affichage sera réalisé en mairie pour préciser la date de la vente.

Reprise des cours d'allemand à l'école :

La commune finance depuis de longues années des heures d'apprentissage de l'allemand en complément de l'enseignement de l'Éducation Nationale. Recruter des volontaires s'avère particulièrement difficile en raison des restrictions sanitaires. Néanmoins, une intervenante, Mme Agram, s'occupera de cet apprentissage à partir de décembre pour les CM1 et CM2 (1h pour chaque classe par semaine). Trois classes recherchent encore un/des intervenants. Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez une personne germanophone contactez la Mairie ! mairie@nordhouse.fr

Défibrillateurs :

Conformément à la loi sur l'équipement des établissements recevant du public, la commune s'est dotée pour la sécurité de tous, de deux défibrillateurs cardiaques supplémentaires. Ils seront installés dans les prochains jours, aux points suivants : salle des fêtes et maison commune. Pour rappel, un défibrillateur est déjà en place au foyer paroissial.



Éclairage public :

Pour information, les horloges de programmation de l'éclairage public vont faire l'objet d'un rappel par le fournisseur suite à un défaut technique lors de la fabrication. Dans l'attente de réception des nouvelles, il est possible que certains quartiers de notre village rencontrent des problèmes d'extinction. Ce désagrément sera de courte durée. Par ailleurs, durant les nuits du 24 et 31 décembre, l'allumage sera maintenu en continu.

Information de dernière minute :

La fermeture de l'agence du Crédit Mutuel est annoncée au 31 décembre 2020. La commune s'attache à trouver une solution de remplacement pour les retraits d'argent liquide.





GAZETTE DE NOËL

LA SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS

Petit rappel : Le piéton a, quoiqu'il arrive, toujours la priorité sur la chaussée. Ne pas céder le passage à un piéton qui traverse ou qui est sur le point de traverser est une infraction entraînant la **perte de 6 points sur le permis de conduire** ainsi qu'une amende de 135 euros en cas de non-respect de cette obligation.

Le devoir de tout conducteur de véhicules : A l'approche d'un passage piéton, mieux vaut être prévoyant, alors anticipez et ralentissez, surtout dans la pénombre. Vous devez être capable de vous arrêter avant le passage, car des piétons sont susceptibles de surgir.

Dans notre village, **deux agents** ont été recrutés pour la sécurisation de deux passages piétons considérés comme très fréquentés et dangereux à l'heure des entrées et sorties d'écoles. Ils ont pour mission de faciliter la traversée de nos bambins et de leurs accompagnateurs. Ils peuvent également sensibiliser les personnes qui dérogent aux devoirs du piéton. Ces agents sont très appréciés par les usagers... Malheureusement, ils sont aussi constamment victimes d'insultes, et tout dernièrement d'agressions verbales violentes. La municipalité ne tolérera aucun propos irrespectueux qui vont à l'encontre de TOUS ses agents municipaux. **Merci de les respecter !**

L'ARRÊT ET LE STATIONNEMENT À NORDHOUSE

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

- dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet ;
- devant les entrées des immeubles, garages de riverains ;
- sur les routes et voies réservées à la circulation des véhicules d'intérêt général prioritaires ;
- sur les passages piétons ;
- sur les trottoirs (sur une distance de cinq mètres avant les passages piétons, sur ou devant des bouches d'incendie).

Contenir à ces règles est sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 2e ou 4e classe, et la mise en fourrière peut être prescrite.

Le stationnement est un problème important dans certaines rues de Nordhouse. Afin de trouver des solutions et d'améliorer la circulation, un **groupe de travail a été constitué** pour réfléchir aux meilleures orientations à donner. Les propositions seront soumises à la commission Travaux au plus vite!

11 NOVEMBRE : UNE CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION INÉDITE

Il y a cent ans, deux ans après l'armistice du 11 novembre 1918, s'élevaient un peu partout en France, des monuments aux morts. Devant eux, se sont déroulées, au fil des décennies, les cérémonies de commémorations. Mais depuis un siècle, il fut très exceptionnel que ces cérémonies soient annulées ou réduites à leur plus simple expression.

Celle du 11 novembre 2020 laissera cette image dans l'histoire. En effet, crise sanitaire et confinement obligent, et conformément aux directives gouvernementales, la cérémonie s'est déroulée en comité très restreint: trois anciens combattants de Nordhouse et d'Erstein, le chef de section des sapeurs-pompiers et trois soldats du feu, le Maire et ses Adjoints étaient les seuls représentants présents.

Le discours du Ministre a été lu et les noms des soldats morts pour la France **au cours de cette année écoulée** ont été nommés car il s'agit bien également en ce jour de commémoration de rendre hommage à tous les militaires morts en service en 2020.





FÊTE DES AÎNÉS

Malgré l'annulation de la "Fête des aînés" en raison de la crise sanitaire, la commune n'oublie pas ses personnes âgées. L'ensemble de l'équipe municipale distribuera au domicile de chacune d'elles le **samedi 12 décembre à partir de 9h** un petit présent.

Afin de respecter les gestes barrières, les conseillers en charge de la distribution resteront sur le pas de la porte sans entrer dans les maisons. Si vous êtes concernés (70 ans et plus), notez cette date sur votre calendrier ! *En cas d'absence, l'attention sera déposée et à retirer en mairie à compter du lundi 15 décembre.*



RECETTE À FAIRE AVEC LES ENFANTS

Les Kipferlé : très simple et rapide

Ingédients - pour 4 personnes :

140g de farine / 60g de poudre d'amandes / 120g de beurre mou / 35 g de sucre en poudre
si l'on veut : 1 cuillère à café de cannelle

Pour la finition : 60 g de sucre glace / 2 sachets de sucre vanillé / 30 g de sucre en poudre

Préparation :

Mélanger le beurre pommade avec le sucre.

Ajouter la poudre d'amande. Ajouter la farine et travailler la pâte à la main jusqu'à former une belle boule de pâte.

Couper la boule en 4 parties égales. Rouler chaque tronçon pour former un boudin de 1 cm environ de large.

Tailler les biscuits tous les 6/7 cm et les déposer sur une plaque de cuisson.

Façonner le biscuit en forme de lune (croissant) et recommencer pour chaque biscuit.

Cuisson :

Faire cuire à 180°C pendant 12 à 15 minutes en surveillant la cuisson. Laisser tiédir.

Finition :

Rouler les biscuits dans le mélange sucre glace/sucre vanillé/sucre en poudre.



Bonne dégustation !

PATRIMOINE : LES CHAISES CURULES DE NORDHOUSE

La **chaise curule**, élément caractéristique des colombages alsaciens, a été présentée dans le bulletin communal de l'automne. Les plus curieux ont peut-être déniché celles que l'on peut voir à Nordhouse ... en voici des représentations !



L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une **très bonne fin d'année** et vous donne rendez-vous pour le prochain "Nordhouse et Vous", en mars 2021.

D'ici là, soyez vigilants ! L'allègement des règles de circulation ne doit pas faire oublier l'application stricte des gestes barrières : ils sont primordiaux pour la lutte contre la propagation du virus ! Restez attentifs !